

LE MODE INDICATIF DANS L'ÉCRITURE JOURNALISTIQUE

El hadji Malick Sy WONE

Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Résumé

Tout énoncé s'accompagne d'un usage temporel spécifique. L'écriture journalistique n'échappe pas à ce «diktat» discursif. Aussi est-il noté que c'est le mode indicatif qui revient le plus souvent dans les articles de presse. Cet article a pour ambition d'étudier la manière dont sont utilisés les temps de l'indicatif dans le discours écrit des médias. Il est ressorti clairement que c'est le présent et le passé composé qui y prédominent.

Mots-clés : Article de presse, mode indicatif, présent de l'indicatif, imparfait de l'indicatif, passé simple, futur simple, passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur, passé antérieur.

Abstract

Every statement goes with a specific temporal use. The journalistic writing is not an exception of this discursive «diktat».

It is also noted that the indicative mode is often used in the articles of press. The aim of this article is to study the use of indicative mode times in the medias. It have been also noted that the use of the present and the past tense prevail in the media language.

Keywords: Article of press, indicative mode, present tense, future tense, present perfect tense, past perfect tense, past tense, perfect tense.

INTRODUCTION

Ce sont surtout les temps du mode de l'indicatif qui structurent le plus les textes journalistiques, par le biais des trois temps simples que sont le présent de l'indicatif, le passé simple, l'imparfait de l'indicatif, et deux temps complexes en l'occurrence le passé composé de l'indicatif et le plus-que-parfait de l'indicatif. Mais indiscutablement, c'est le passé composé et le présent de l'indicatif qui ont la fréquence la plus soutenue.

LE PASSE COMPOSE

Selon Annick Mauffrey et Isdey Cohen dans leur ouvrage intitulé *Grammaire française*, le passé composé est un «temps caractéristique du discours et du récit oral»¹. Il a une caractéristique accomplie, puisque l'action qu'il exprime est achevée. De même, «dans son emploi le plus courant, le passé composé sert à situer un phénomène, une action, un événement dans le passé, par rapport au moment de l'énonciation»². De plus, les faits relatés par l'énonciateur peuvent être lointains ou récents. Et au niveau du texte de presse, ces deux horizons temporels du passé composé sont identifiés. Cependant, ce sont ceux qui relatent des informations «neuves» qui prennent le dessus :

- «*Le président de la République (...) a procédé hier à Paris, à la résidence de l'ambassadeur du Sénégal en France, à la dédicace de l'ouvrage que deux journalistes français lui ont consacré.*»

(*Le Populaire, (Sénégal), P4, 15 mai 2008*)

- «*Des huées ont ponctué son discours d'une demi-heure, retransmis en direct à la télévision.*»

(*Le Quotidien, (Sénégal), 27 août 2008*)

¹ Annick Mauffrey et Isdey Cohen. *Grammaire française* : Paris : Hachette Éducation, 1995, p 225.

² Grunenwald, J et al. *Nouvel itinéraire grammatical*. Paris, Ferdinand Nathan, 1978, p158
REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES N° 12 - Décembre 2009
<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
 sudlang@refer.sn Tel : 00 221 548 87 99

Néanmoins, malgré sa valeur fréquente de «passé récent», le passé composé «peut servir comme forme du passé historique»³ dans les colonnes de journaux, à l'instar de l'extrait qui suit :

- «*De nouvelles structures ont joué un rôle précurseur dès 1972 en favorisant les investissements étrangers, les exportations...*»

(*J.A / l'intelligent, (France), 06 au 12 novembre 2001, «Et pour conclure»*)

Hormis l'apport de ses valeurs temporelles, le passé composé remplit une autre fonction, qu'il partage avec le présent de l'indicatif. En effet, l'usage des citations, exige du journaliste une identification de l'auteur des propos cités. Aussi recourt-il au passé composé :

- [*«Le climat d'insécurité en Côte d'Ivoire arrange certaines bandes qui en tirent profit [...]. C'est vers ces bandes qu'il faut chercher l'origine de la liste noire [...], a ajouté la dame»*]
«Il m'a été demandé de rentrer en France [...] le projet des auteurs de la liste [...] dans le conflit», a dit la ressortissante française»]

(*Wal fadjiri, (Sénégal), 31-05-2004, «Insécurité en Côte d'Ivoire»*)

De manière générale, le passé composé se retrouve dans tous les types génériques de la presse écrite. Cependant, il est communément perçu comme étant en adéquation avec le fait divers. Notre corpus ne contredit pas ce constat : les faits diversiers utilisent souvent ce temps :

- «*Au parquet [...] les autres ont fait face au juge du tribunal des flagrants délit de Dakar [...] interrogés, Chérif Sow et Assane Kama ont réfuté les accusations portées à leur rencontre.*»

(*Le Populaire, (Sénégal), 09-08-2004, « Les voleurs de bétail [...] tombent »*)

- «*Le mammifère, long de neuf mètres, a bondi hors de l'eau et a emporté avec lui le mât et le gréement en glissant le long du bateau pour regagner son élément.*»

(*Le Renouveau, (Tunisie), 21-08-2003, «Une baleine de 10 tonnes s'écrase sur un voilier»*)

³ - Grunenwald, J et al, *ibid.*, p 158.

LE PRESENT DE L'INDICATIF

Il faut signaler cependant que le passé composé partage l'espace du fait divers avec d'autres temps, comme le présent de l'indicatif.

Ce dernier est le second grand temps de prédilection des journalistes. «Le présent est le temps de référence des temps de l'indicatif, c'est par rapport à lui que se situent les temps du passé et du futur. Il exprime des actions qui se déroulent au moment où l'on parle. Il présente l'action dans sa durée»⁴. Le présent de l'indicatif a la capacité de créer une proximité par rapport aux lecteurs :

- «*Le lac de Guiers, qui constitue la principale réserve d'eau douce au Sénégal pour l'alimentation, demande en ce moment une protection sérieuse pour la conservation de l'eau*».

(«*Le Soleil*», (Sénégal), 06-05-2003, «Un nouveau projet en cours d'exécution»)

- «*Les employés de la compagnie suisse de téléphone Mobilzone peuvent même voir leur salaire se réduire si les clients finissent par résilier leur abonnement ou se révèlent mauvais payeurs*».

(*Le Monde diplomatique*, (France), «*Temps modernes version Internet*», décembre 2000).

La fluidité de sa tonalité et la diversité de ses valeurs temporelles (le présent de l'indicatif exprime une vérité générale ou permanente, des récits historiques...), fait qu'il est fortement représenté à tous les niveaux de l'énonciation médiatique. Par exemple, sur les 31 verbes composant l'article de Denis Jeambar dénommé «Alchimie » dans l'hebdomadaire *l'Express* n° 2735, 29 sont au présent de l'indicatif. En plus de cela, grâce à sa simplicité, il arrive à s'introduire aisément dans la conception des intitulés d'articles. Ainsi, Dulcie Engel avance que « les titreurs ont tendance à éviter les verbes conjugués dans les titres et que le présent est plus fréquent que le passé »⁵. Et d'ailleurs, selon Furet, « toutes les études de lectorat ont confirmé que l'utilisation du passé (imparfait, passé composé et plus encore passé simple)

⁴ Annick Mauffrey et Isdey Cohen, *ibid*, p. 228

⁵ Dulcie, Engel. *Syntaxe à la une : la structure des titres des journaux français et britanniques*. University of Wales Swansea : French department, 1999.

ralentissait le processus de lecture»⁶ dans les titres de presse. C'est dire que le présent de l'indicatif est le temps approprié du titrage journalistique. Aussi est-il majoritairement utilisé :

- «*Electrabel prend du poids*»

- «*Ces régions qui font bouger l'Espagne*»

(*Le Vif / l'Express, (Belgique), du 20 au 26 décembre 2002, « Titres d'articles»*)

- «*Un pilier du mouridisme achève sa mission sur terre* »

- «*Le Sénégal pleure un des plus grands ambassadeurs de l'islam*»

(*Le Populaire, (Sénégal), 09 – 08 – 2004, « Titres d'articles»*)

Parmi les caractéristiques du présent, il faut noter sa capacité à réactualiser des événements passés. Cette capacité lui confère sa valeur dénommée «présent de narration». Bien que le journaliste soit «un écrivain, préoccupé du court terme» (6) et pratiquant «l'art de l'éphémère»⁷, il lui arrive de relater des faits révolus, voire historiques. Cette valeur est aussi appelée « présent journalistique » :

- «*Lorsque, en 1973, le ministre de la culture de l'époque, l'écrivain Mahomet Messadi, décide d'ouvrir un espace culturel à vocation féminine, il fait appel à cette autodidacte qui a la passion du livre et de l'animation*».

(*J.A / L'Intelligent, (France), 07 – 01 – 2002, « Jalila Hafsia, animatrice culturelle»*)

- «*...il obtient la reconnaissance de l'intelligence française lorsque Jean-Paul Sartre préface, en 1948, son Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* ».

(*J.A / L'Intelligent », (France), du 25 décembre au 7 janvier 2002, « Senghor [...] une vie, un siècle)*

Le «présent journalistique» ou de narration rapproche le texte aux lecteurs et sursoit l'éloignement historique. En tout état de cause, il est avec le passé composé l'un des temps les plus représentatifs. Ce sont les favoris des organes de presse, les préférences temporelles des journalistes. Selon Grosse et Siebold, leur prépondérance va jusque dans la réalisation

⁶ Dulcie Engel, ibid

⁷ Paul Désalmand. *Guide de l'écrivain, de l'écriture à l'édition : un parcours balisé* : Allier : Marabout, 1994, p 399.

d'articles nécrologiques. Aussi affirment-ils que «les temps [...] dominants sont le présent et le passé composé : c'est un discours sur la vie et non pas un récit littéraire classique au passé simple et à l'imparfait»⁸. Voyons quelques exemples confirmant ce propos :

- « *...font part du rappel au TOUT-PUISSANT dont elles acceptent le décret [...], l'enterrement a eu lieu le lendemain... ».*

- « *...Parents et amis remercient tous ceux qui, [...] ont compati à leur douleur... »*

- « *L'inhumation a eu lieu à Kaolack... »*

(Le Soleil, (Sénégal), 30 – 05 – 2003, «Nécrologie»)

L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF

Sans être aussi présent que les deux temps précités, l'imparfait de l'indicatif n'en reste pas moins visible. Il paraît dans les annonces nécrologiques en appoint au présent et au passé composé :

- « *Deux ans déjà que disparaissait notre cher époux... »*

- « *8 ans déjà nous quittait notre mère... »*

(Le Populaire, (Sénégal), 09 – 08 – 2004, «Souvenir»)

« *11 juillet 1988 – 11 juillet 2003 [...]. Comme si c'était aujourd'hui... »*

(Le Populaire, (Sénégal), 11 – 07 – 2003, «Souvenir»)

Ici, l'imparfait semble accentuer l'effet affectif. Il marque le temps qui passe, et qui n'altère en rien le souvenir toujours vivace du disparu dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Techniquement, l'imparfait de l'indicatif « exprime les faits dans leur déroulement, leur inachèvement, sans que soient définis ni leur début ni leur fin, c'est ce qui fait sa différence avec le passé simple »⁹.

- « *Tout au long de ces années, et pendant que les négociations avançaient... »*

⁸ Paul Désalmand, *ibid*, p 399.

⁹ Grosse E.U et Siebold. E. Typologie des genres journalistiques. Panorama de la presse parisienne. Berne : Peter Lang, 1996, p 40.

(Le Monde diplomatique, (France), avril 2001, «De l'Alaska à la terre de feu [...]. A l'œuvre»)

- «Rigoureux, les écrits de Chomsky offraient aux opposants à la guerre du Vietnam des outils intellectuels précieux, la différence d'optique entre lui et ses partisans en France pouvait alors passer pour secondaire».

(Le Monde diplomatique, (France), avril 2001, «La mauvaise réputation de Noam Chomsky»)

De même, il est dit que «l'imparfait, à strictement parler, ne réfère pas à un procès "passé", mais marque la coïncidence entre un procès et un point de repère qui est passé, c'est-à-dire antérieur au moment d'énonciation»¹⁰.

Sur le plan de la rédaction médiatique, l'imparfait de l'indicatif embrasse à des degrés divers tous les genres. Mais il recoupe surtout, avec le biais de l'imparfait de narration, les reportages journalistiques :

- «Où va le Sénégal d'Abdoulaye Wade ? Il était difficile de répondre à cette question tant que les socialistes étaient majoritaires à l'Assemblée nationale. La victoire de Wade contre Abdou Diouf [...] débouchait [...] sur une période de cohabitation, puisque le nouveau chef de l'Etat n'avait pas le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale».

(L'Express (France), 03-05-2001, «Sénégal, le changement selon Wade»)

Toujours à propos de l'imparfait de narration, Dominique Maingueneau écrit qu'il «permet d'éviter la distanciation liée au PS (passé simple) sans avoir à recouvrir au PC (passé composé), qui s'intègre très mal dans une chaîne narrative. Il se rapproche du présent de "récit", le présent historique, également très employé dans ce genre de discours. [...] A l'instar de l'imparfait consécutif, ces procès dynamiques à l'imparfait attirent surtout des énoncés dont le procès est ponctuel. On comprend la prédilection des journalistes sportifs pour ce procédé dès qu'il s'agit de raconter un match, une course, c'est-à-dire une série d'actions serrées susceptibles de rebondissements permanents»¹¹.

¹⁰ Grunenwald. J et alii, ibid, p 87

¹¹ Maingueneau, Dominique. *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette, 1995, p 94.

Etant un temps qui exprime le passé, l'imparfait de l'indicatif est souvent convoqué dans les récits historiques, à l'image des deux extraits d'articles qui suivent :

- «*L'homme d'autrefois vivait dans un environnement menaçant. Le malheur le guettait quotidiennement*».

(*Le Monde diplomatique, (France), décembre 2000, «Les peurs de l'an 2000»*)

- «*... la France rassemblée faisait front face au front national et confiait à Jacques Chirac un nouveau bail, cette fois de cinq ans à l'Élysée. Pour tenir compte du besoin de renouveau, le président nommait un inconnu à Matignon... ».*

(*Le Monde, (France), 06-05-2003, «Horizons kiosque»*)

LE PASSE SIMPLE

Comme l'imparfait de l'indicatif, le passé simple s'oriente dans l'expression de faits passés. Cependant, il se distingue de l'imparfait parce que les actions qu'il exprime sont entièrement terminées :

- «*C'est ce qui lui coûta le pouvoir en février 1998*»

(*Le Monde diplomatique, (France), mars 2001, «Impossible [...] Arménie et Azerbaïdjan»*)

Le passé simple «s'emploie principalement dans la langue écrite, surtout dans les récits où sont présentées des actions successives tombant l'une après l'autre dans le passé [...]. Dans la langue parlée, le passé simple dont certaines formes sont très lourdes, est volontiers remplacé par le passé composé»¹². Le passé simple fait partie des temps les plus ardues de la langue française. Aussi est-il surtout employé dans un langage de type élevé ou littéraire. Disons que le discours journalistique l'utilise rarement. Il apparaît surtout dans le cadre de narrations historiques où dans la relation de faits divers ; (notons qu'il n'y est pas le plus usité) :

¹² Cayron Gaston et alii. Grammaire française. Paris : Armand Colin, 1962, p 218

- «*Ni la révolution stabilisée de l'an [...], ni le régime de Bonaparte -issu d'un coup d'Etat- ne voulurent relâcher cette mise en tutelle de la vie locale. La loi du 7 février 1800, qui créa, entre autres, les préfets... ».*

(Le Monde diplomatique, (France), avril 2001, «Plus de deux siècles [...] républicain»)

Cet exemple est tiré d'un texte relatant des événements historiques. Quant à celui qui suit, il émane d'un article de fait divers d'un organe tunisien :

- «*Heaulme avoua plusieurs meurtres avec un luxe de détails, mais en mélangeant toujours les endroits [...] Abgrall [...] chercha dans le fichier sommaire de la gendarmerie».*

(Le Quotidien, (Tunisie), 05 – 11 – 2003, «Lorsque les preuves se font rares»)

En somme, le passé simple est surtout le temps des textes narratifs ; il remplit cette fonction dans la rédaction informationnelle. Qu'en est-il du plus-que-parfait de l'indicatif ? Il manifeste «une action entièrement accomplie, mais antérieure à une autre action passée exprimée le plus souvent à l'imparfait, parfois au passé simple ou au passé composé [...]. L'action antérieure ainsi exprimée est en général plus reculée dans le passé que celle qu'exprime le passé antérieur»¹³.

LES TEMPS COMPOSES DE L'INDICATIF

Selon Françoise Revaz, le plus-que-parfait de l'indicatif fait partie des temps de base des nécrologies brèves, à travers le portrait et l'évocation de l'œuvre du défunt :

- «*Tout au long de sa vie, le marabout s'était aventuré [...]. Il avait également implanté [...] des instituts Al Azhar près de 250 où étaient enseignés les préceptes de la religion musulmane ».*

(Le Populaire, (Sénégal), 09 – 09- 2004, «Un pilier du mouridisme achève sa mission sur terre»)

¹³ Cayron Gaston et alii, *ibid.*, p 219

En raison de sa nature (temps normatif ancré dans le passé), le plus-que-parfait de l'indicatif apparaît dans les représentations d'événements accomplis. Sans être aussi important par sa fréquence que le présent ou le passé composé, il reste quand même passablement utilisé dans les articles de presse.

Tel n'est pas le cas pour le passé antérieur, qui se caractérise par son extrême rareté dans l'écriture journalistique et même en dehors. En effet, certains spécialistes affirment que ce temps est sur le point de disparaître au profit du passé surcomposé.

En tout état de cause, le passé antérieur indique «l'aspect achevé et l'antériorité par rapport au passé simple. Comme celui-ci, il est exclu du langage de la conversation courante...»¹⁴. Dans les colonnes de journaux, le passé antérieur apparaît dans certaines séquences narratives racontant un événement dépassé ou expliquant une actualité.

Par contre, l'usage du futur simple est beaucoup plus habituel. Ceci est dû au fait qu'il est le seul temps qui se projette dans les événements à venir. Et d'une certaine manière, il symbolise l'anticipation journalistique :

- «*Avant de quitter Banjul, le Premier ministre recevra des membres de la communauté sénégalaise et se rendra au cimetière de Basori... »*
(*Le Soleil, (Sénégal), 06 – 05 – 2003, «Une matinée chargée en perspective»*)

De même, le futur simple s'emploie pour évoquer «une action dans une époque postérieure, non pas au présent, mais à un événement passé, même d'un passé lointain»¹⁵. Ce type de futur est identifiable dans l'écriture informationnelle, comme l'exemplifient les fragments qui suivent :

- «*Bientôt, le président général fera appel à des unités de l'armée pour rétablir l'ordre ... encore une fois, Ali Chouirrel aura l'occasion de montrer son patriotisme... »*
(*Le Quotidien, (Tunisie), 05 – 11 – 2003, «Le Rebelle»*)

- «*Il faudra deux ans pour que le monopole détenu par les chercheurs soit annulé»*
(*Le Monde diplomatique, (France), mars 2001, «Stratégies mondiales pour la santé... »*)

¹⁴ Grunenwald. J et alii, *ibid.*, p 166.

¹⁵ Grunenwald. J et alii, *ibid.*, p 157

Enfin, le futur antérieur fait également partie des temps de la presse. Il «exprime une action qui sera achevée (aspect accompli) à un moment quelconque du futur (on voit là qu'une action achevée n'est pas nécessairement une action passée)»¹⁶. Cependant, le futur antérieur n'est pas largement repris par les auteurs d'articles de presse. On peut donner, toutefois, quelques exemples :

- «*Le premier ministre qui sera accompagné d'une forte délégation ministérielle [...] sera reçu par le président ...* ».

(*Le Soleil, (Sénégal), 25 – 04 – 2003, «Visite [...] à Banjul»*)

- «*...Qu'elles seront explicitement utilisées [...] les ratios de solvabilité [...] seront pour une bonne part construits ... à partir des ratings».*

(*Le Monde, (France), 06 – 05 – 2003, «Les agences [...] bonne réputation»*)

Le second exemple fournit un type de futur antérieur dit du «bilan», pour reprendre le terme de Dominique Maingueneau. Il est «le plus souvent accompagné d'éléments adverbiaux comme « finalement, tout compte fait, etc ». [...], mais parfois sans adverbe, l'interprétation correcte étant assuré par le contexte [...], on comprend que ce "futur antérieur de bilan" soit associé à des éléments comme « finalement, en définitive, en fin de compte, etc. », qui indiquent que l'énonciateur a atteint la limite, (la «fin») au-delà des calculs incertains, des doutes...»¹⁷.

CONCLUSION

Nous tirons de cette étude principalement deux enseignements. Le premier indique que les temps de l'indicatif prédominent ceux des autres modes dans les journaux. Le second rapporte que le présent et le passé composé sont les plus affectionnés des journalistes. Cela découle certainement des exigences d'accessibilité et de simplicité régissant le discours médiatique.

¹⁶ Annick Mauffrey et Isdey Cohen, *ibid*, p 229

¹⁷ Maingueneau, Dominique, *ibid.*, p106.

BIBLIOGRAPHIE

- MAUFFREY Annick et COHEN Isdey. (1995). *Grammaire française* . Paris : Hachette Éducation.
- GASTON Cayron et alii. (1962). *Grammaire française*. Paris : Armand Colin.
- ENGEL Dulcie., (1999). *Syntaxe à la une : la structure des titres des journaux français et britanniques*. University of Wales Swansea : French department.
- GROSSE E.U et SIEBOLD. E. (1996). *Typologie des genres journalistiques. Panorama de la presse parisienne*. Berne : Peter Lang
- GRUNENWALD, J et al. (1978.). *Nouvel itinéraire grammatical*. Paris : Ferdinand Nathan.
- DESALMAND Paul. (1994.). *Guide de_l'écrivain, de l'écriture à l'édition : un parcours balisé_*: Alleur : Marabout
- MAINGUENEAU, Dominique. (1995). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.